

ENTR' [Hébergement Logement] AIDE

Accueil de jour

Maraude

Accès ou maintien dans le Logement

Service Intégré Accueil d'Orientation

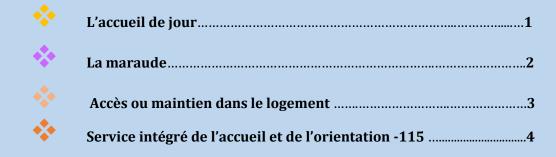
115



 $oldsymbol{\mathsf{L}}$ a Passerelle est une association de loi 1901. Elle a une mission de lutte contre l'exclusion :

- En favorisant le lien social, la reconnaissance sociale et l'estime de soi
- En agissant sur la valorisation de la personne et l'accès aux droits

Les actions de la Passerelle visent à lutter activement et au quotidien contre l'isolement social pour des publics majeurs, et à recréer des liens avec les acteurs sociaux, médicosociaux et institutionnels ainsi que la société civile par :



Depuis 1990 la Passerelle accueille des usagers et répond à des valeurs telles que l'accueil de la personne sans préjugé, le respect de la personne, de son intégrité et de son droit à la sécurité, l'égalité des êtres humains et la richesse de leurs diversités, ainsi que la reconnaissance de l'aptitude de chacun à évoluer et à se projeter vers l'avenir, à son rythme selon ses désirs et ses possibilités.















Témoignage d'un accueilli

« Bonne ambiance conviviale, détend, coupure de la routine et de la monotonie, remonte le moral, réconfort, c'est un soutien » M.M

Créée par le Secours Catholique de Chaumont, La Passerelle devient une association indépendante en 1995 avec son service d'accueil de jour.

C'est quoi ? L'accueil de jour par son accueil collectif est un lieu d'échange et d'écoute entre personnes accueillies, bénévoles, intervenants sociaux ainsi qu'un lieu d'animation et d'accompagnement socio-éducatif. C'est aussi un accueil personnalisé selon les besoins de la personne accueillie.

Des services de base tels que l'alimentation (café, repas d'urgence) et l'accès à l'hygiène (douche, machine à laver, vêtements, duvets) sont accessibles.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h en accès libre et de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Les objectifs ? C'est un lieu d'accueil, d'aide, d'échange et de proximité. Sa mission est d'accueillir sans discrimination et de permettre à chaque accueilli de rompre son isolement et de trouver une place dans la société.

Le public cible ? Toute personne majeure en situation précaire et rencontrant des difficultés liées à l'hébergement/logement.

Le lieu? Il se trouve 18 rue Felix Bablon à Chaumont.

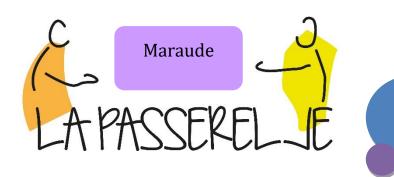
Le financement ? Direction Départementale de la Cohésion Sociale à la

Les partenaires :

Services publics: Centre Communal d'Action sociale CAS, hôpitaux, SNCF, CAF, services de secours (Les Forces de l'ordre, Pompiers.)

Associations locales : Vestiaire service, Croix rouge, Secours populaire, Restos du cœur Hébergements :115, PHILL, Relais52, Clos Mortier, SOS femme accueil







Témoignage des bénévoles

« C'est un autre rapport qu'on a avec les sans-abri. En plus, on a toujours nos manteaux jaunes, on est repérable et identifiable. Nous savons, comme les autres, que le soir est le moment le plus difficile pour eux. Les soirées de maraude restent des moments conviviaux et chaleureux. Certains adorent notre visite et parlent beaucoup avec

En 1998, la Maraude a permis de déployer une intervention en soirée pour le public en grande exclusion, présent sur le territoire chaumontais.

C'est quoi? La maraude consiste à :

- Aller à la rencontre des personnes sans domicile fixe dans la rue
- Discuter avec eux et créer un lien qui pourrait à terme permettre un accompagnement pour sortir la personne de la rue.
- Transporter les personnes avec leur accord vers un abri en lien avec le 115

Les bénévoles ou salariés appelés « maraudeurs », déambulent dans la ville durant la période hivernale (01 novembre au 31 mars), chaque soir de 20h et 22h30 voire 23h30 selon les niveaux de froid.

(+ d'infos sur www.lapasserelle52.fr)

Les objectifs ? Les maraudes consistent à prendre l'initiative de rencontrer les personnes vivant dans la rue ou dans tout autre lieu précaire (voiture, parking, hall immeuble).

Le public cible ? Toute personne sans abri

Le lieu? Chaumont

Le financement ? Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Les partenaires :

Intervenants Urgence social: Samu Social Croix Rouge,

l'accueil de jour, 115.

Services publics : Pompiers, Gares, Forces de l'ordre







Témoignage d'un accueilli

« J'ai connu la passerelle il y a 1 an, au moment où je faisais une demande de logement. Mon office HLM m'a proposé d'être suivi par la Passerelle pour m'accompagner dans mes démarches administratives. J'ai accepté et grâce à la Passerelle, j'ai pu faire différentes activités, participer à des animations et faire des choses qui m'intéressent ». G.F

Depuis 2005, la Passerelle propose un accompagnement aux personnes accueillies, visant à favoriser leur intégration ou réintégration sociale notamment par le biais du logement.

C'est quoi?

L'accès et maintien en logement consiste à aider les personnes à réaliser leurs démarches administratives, de santé et liées à leur vie quotidienne. Et ceci avec pour objectif que les personnes puissent s'intégrer à la société et (re)devenir acteur de leur vie.

Par le biais de :

- L'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)
- ∠ L'accompagnement renforcé d'un jeune de moins de 25 ans par le bais de la mise à disposition d'un logement à titre gratuit
- Des actions dans le cadre du contrat ville

(+ d'infos sur www.lapasserelle52.fr)

Les objectifs? Cette mission, dans la durée, vise à construire avec les personnes un projet logement/hébergement adapté à leur situation et à favoriser leur maintien par un accompagnement personnalisé.

Le public cible ? Toute personne en situation d'isolement social avec ou sans logement.

Le lieu? Secteur Chaumontais et alentours.

Le financement ? La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), la ville de Chaumont, Chaumont Habitat. l'agglo de Chaumont. le Conseil Départemental

Les partenaires :

Intervenant social : UDAF...

Collectivités territoriales : Conseil Départemental, Ville de Chaumont

Bailleur social: Chaumont Habitat







Témoignage d'un professionnel

« Le SIAO permet une simplification des démarches liées à l'accès à un hébergement pour les personnes sans domicile, en s'appuyant sur les possibilités d'hébergement. » Conseil départemental

Depuis 2015, la passerelle gère le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et a repris la gestion du N°115 en 2017.

C'est quoi?

Le **S.I.A.O.** est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans abri, risquant de l'être ou mal logées.

Le **115** est un numéro d'appel gratuit qui fonctionne 365 jours par an et 24 heures sur 24. A travers une écoute active, un diagnostic de la situation est effectué. L'objectif est d'apporter une réponse adaptée à la demande de la personne ou du ménage concernant l'orientation vers les services compétents, ou une solution de mise à l'abri.

(+ d'infos sur www.lapasserelle52.fr)

Les objectifs ? - Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement.

- Traiter avec équité les demandes, et coordonner les acteurs.
- Participer à la contribution d'un observatoire social.

Le public cible? Personnes/familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leur condition d'existence, pour accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant.

Le lieu? La mission du SIAO couvre l'ensemble du territoire Haut-Marnais

Le financement? Le SIAO et le 115 sont financés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. (DDCSPP)

Les partenaires :

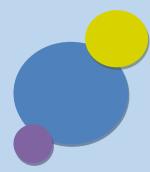
Services sociaux et services spécialisés

- Conseil Départemental, CCAS, Service pénitencier (SPIP), Services de Tutelle, Missions locales ...
- CHHM, hôpital général de Chaumont et Saint-Dizier
- Centre demandeur d'asile

Acteurs de l'hébergement et du logement adapté du département

Services publics : forces de l'ordre, hôpitaux, gare ...







18 rue Félix Bablon 52000 Chaumont

Tel: 03.25.32.65.42

Mail: association @passer elle 52. fr





